

Département de la Manche  
Arrondissement de Saint-Lô  
Canton de Pont-Hébert

**Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation  
12 juin 2023  
Date d'Affichage  
26 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance  
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 14

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,  
Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick  
JOUFFLINEAU, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie  
RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond  
GIRARD, Serge ANFRAY.

Était absent excusé et représenté : M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à  
M. Stéphane LECHANOINE

Était absent excusé : M. Benoît LAVARDE

Mme Floriane VISART DE BOCARMÉ remplit les fonctions de secrétaire.

**DÉLIBÉRATION 2023 - N°06/04 : PARTICIPATION AU FONDS D'AIDE AUX  
JEUNES**

Le Conseil Municipal décide de ne pas reconduire sa participation en 2023 au fonds  
d'aide aux jeunes en difficulté.

Le Conseil Municipal privilégie l'aide sociale de la commune pour étudier les demandes  
des jeunes de son territoire (besoins en matériel en début d'apprentissage, vêtements  
de travail, etc.).

De plus, la commune a investi dans 3 logements meublés destinés aux jeunes apprentis  
ou en formation ou étudiants. Ce service représente un coût de fonctionnement à  
destination des jeunes.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Floriane VISART DE BOCARMÉ	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 